

LA GESTION COMPTABLE

LA GESTION ADMINISTRATIVE ET COMPTABLE DE VOTRE FILIALE AU ROYAUME-UNI

La Chambre de Commerce Française de Grande-Bretagne assure la gestion comptable de votre société conformément aux pratiques locales en vigueur.

■ Administration :

- Domiciliation de votre siège social :
- L'utilisation de notre adresse à des fins administratives/commerciales ou juridiques
- L'affichage du nom de votre société à l'entrée de nos locaux
- La réception et le renvoi de courrier 2 fois par semaine
- L'accès à nos 2 salles de réunion équipées (une demi-journée par mois)
- En option, la mise à disposition d'une ligne téléphonique redirigée vers le numéro de votre choix

■ Fiscalité

- Gestion de la TVA
- Déclarations trimestrielles de TVA et déclarations mensuelles d'échanges de biens
- Déclarations des arrivées/départs des salariés et déclarations sociales de fin d'année
- Assistance en cas de contrôle des impôts britanniques

■ Comptabilité

- Tenue de la comptabilité aux normes britanniques
- Vérification des factures de vente (présentation, application de la TVA, numérotation)
- Enregistrement des factures de vente / achat et lettrage des comptes clients / fournisseurs
- Enregistrement des paiements / encaissements et rapprochement bancaire
- Calcul mensuel des salaires et établissement des fiches de paie
- Reporting mensuel ou trimestriel pour votre maison mère conforme au Plan Comptable Français
- Balance générale, bilan et compte de résultat
- Tableaux analytiques et rapports de synthèse selon votre demande
- Assistance à la clôture des comptes:
- Organisation de l'audit des comptes annuels
- Certification et dépôt des comptes par le commissaire aux comptes choisi

Pour tout complément d'information et un devis sur mesure n'hésitez pas à contacter :

Julie Sanchez

Business Support Coordinator

French Chamber of Commerce in Great Britain

Lincoln House, 300 High Holborn, London WC1V 7JH

Email: jsanchez@ccfgb.co.uk

Tel: +44 20 7092 6606